

## Candidater dans un master avec résultats ajournés ou attendre ?

Par **Legentiljuriste**, le 10/06/2021 à 21:04

Bonjour à tous,

J'ai un dilemme qui se présente à moi. Je suis en master 1 de droit des affaires. Je dois postuler pour un master 2 spécialisé dans le domaine. Sauf que, malheureusement, en partie à cause du covid, j'ai loupé mon semestre 1 de peu.

Cependant, j'ai eu de bonnes notes au second semestre (plus de 12 de moyenne), néanmoins je me suis fait avoir, car les semestres ne se compensent pas là où je suis.

Il y a donc un dilemme. Je peux postuler dans le master 2 en question, mais ce serait avec les résultats du semestre 1 ajourné, sachant que l'une des deux matières que je dois rattraper au premier semestre est une matière très importante dans ce master 2 (le directeur est lui-même spécialisé la dedans). Je sais que la matière sera regardée.

J'ai une autre possibilité c'est de postuler après mes résultats de rattrapage. Cependant, je postulerai quasiment le dernier jour avant la fin des candidatures, au risque de ne plus avoir de places. Mais avec de meilleurs résultats à présenter (car le directeur ne pourra pas voir mes résultats de rattrapage si je ne lui présente pas).

Donc ma question est la suivante : dois-je postuler tôt mais avec des résultats ajournés (dont la matière importante de ce m2 qui serait une mauvaise note) ou attendre et postuler au dernier moment mais avec de meilleurs résultats à présenter ? Qu'est-ce qui me donnerait le plus de chances selon vous ?

Bien à vous !

Par **Apprentiejuriste**, le 17/06/2021 à 14:34

Bonjour,

Je pense que tes chances d'être accepté sont beaucoup plus faibles si tu postules dès maintenant mais avec un résultat "ajourné".

Je te conseille d'attendre les résultats du rattrapage si possible, même si c'est plus tard.

Avec un peu de chance le directeur ne commencera pas l'étude des dossiers avant la fin de la période de candidature.

Bien à toi,